ARRÊTÉ N°……………………

Le Maire de la commune de… (Haute-Savoie),

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération en date du …………. portant autorisation de recrutement d’un vacataire,

Considérant que le recrutement d’un vacataire est nécessaire aux besoins du service pour effectuer une tâche précise, ponctuelle et limitée à l’exécution d’actes déterminés, à caractère discontinu, rémunérée à la vacation et après service fait.

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1 :** A compter du …………., M. … né le… à …, domicilié …, est recruté en qualité de vacataire pour la période du … au …, pour effectuer la mission suivante :

* Déneigement de la commune, et tâches afférentes.

**ARTICLE 2 :** M. … sera rémunéré à la vacation, après service fait, conformément à la délibération susvi­sée, dans les conditions suivantes :

- sur la base d’un taux horaire d’un montant brut de … €.

**ARTICLE 3 :** La rémunération perçue par M. … au titre de sa vacation est soumise aux cotisations sociales prévues par le régime général de la Sécurité sociale.

Il est affilié à l’IRCANTEC.

**ARTICLE 4 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l’exécution du présent arrêté dont l’ampliation sera transmise au comptable public et notifiée à l’intéressé.

Monsieur le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe l’intéressé que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Adminis­tratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à …,

Le …

Le Maire,

Notifié à l’intéressé le :